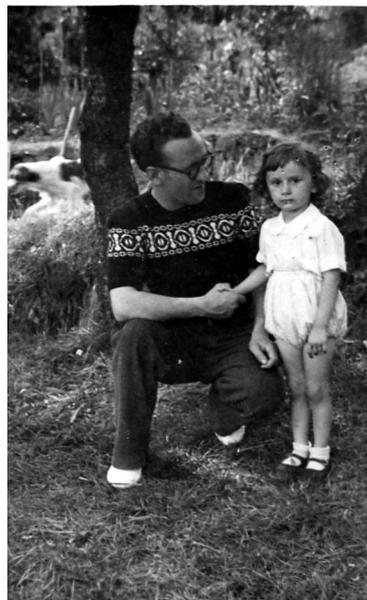


Viacroze Jean, né le 11 juillet 1914 à Excideuil (Dordogne) • Il quitte le domicile familial à 18 ans pour Périgueux, Royan et Fleurance • A la faveur d'une annonce dans le journal "La Dépêche du Midi", il occupe une place de coiffeur à Tulle • Pris le 9 juin 1944 à Tulle • Déporté à 29 ans, le 10 juin • Rescapé du train de la mort du 2 juillet 1944 et de Dachau, matricule 77499. Comme pour bon nombre de déportés, il sera aidé par Edmond Michelet, déjà au camp de Dachau. Durant la période de quarantaine à Dachau, il se retrouve sur la même paillasse que Verdier, Verlhac, Tresallet, Riol et Thomas • Il est transféré à l'infirmierie pour être l'objet d'une opération qui réussit et lui permet d'être traité différemment • Il est affecté au camp de Fichhorn près de Zellendze dans le Tyrol autrichien pour des travaux de terrassement puis au col de Brenner dans la montagne autrichienne, seul français dans un Kommando de 40 personnes, affectées à la construction d'un barrage • Il est libéré le 1er mai 1945 à Neustift et Vulpmas (Autriche), abandonné par les allemands, recueilli par des résistants autrichiens • Il rejoint Innsbruck, la Suisse et Tulle, le 17 mai 1945 • Marié, un fils, il vit à Tulle, 7 rue Félix Vidalin où pendant de nombreuses années, il s'adonnera à la peinture et créera les premières expositions collectives dans la ville.



Jean Viacroze, revenu de déportation et son fils



Jean Viacroze et son épouse.

ECHO du Centre

Vendredi
14
janvier
1966
21^e ANNEE
N° 7.335

Après Puntis...
La présidence
n'était qu'un p
des activités tra

RÉPUBLICAIN D'INFORMATION

Témoins du massacre, anciens déportés...

LES TULLISTES TEMOIGNENT DE LA CULPABILITE DE LAMMERDING

Des cinéastes belges et allemands opèrent depuis quelques jours à Tulle, où ils sont venus recueillir des témoignages sur les événements qui se sont déroulés dans cette ville le 9 juin 1944.

Ils s'entrelient ici avec les victimes de Lammerding. Nous reconnaissons : Mme Denise Trésallet, MM. Viacroze, Chauverdie, Cheveller, etc...

Jean Eyrolle, déporté à Dachau, qui accueille et aide, autant qu'il le put, les déportés du 9 juin, lorsqu'ils arrivèrent là-bas dans l'état lamentable que l'on sait, après avoir subi les tortures du train de la mort.

(VOIR EN PAGE 3.)



Jean Viacroze.

La mort de Lammerding

(Suite de la première page)

subir un nouveau jugement, le général S.S. se soit donné la mort pour éviter cette honte.

L'ex-général Lammerding avait 64 ans. Le directeur de l'hôpital a confirmé le décès de l'ancien général en début d'après-midi.

La nouvelle a commencé à se répandre vers 13 h. 30, quand on a vu l'épouse de l'ex-général, son fils et sa belle-fille, entourés des petits-enfants, sortir consternés de l'hôpital. « Mon père est mort ! » a alors déclaré, la voix étranglée par les larmes, le fils de l'ancien officier supérieur S.S.

qu'il ait connu une mort pénible. Je suis persuadé que l'action du comité et les répercussions qu'elle a eues ont dû, pour le moins, troubler la sérénité de sa vie à Dusseldorf.

» Il y a eu les crimes de Tulle et d'Oradour, les innombrables sévices, mais de combien de crimes ne s'est-il pas rendu coupable en Russie où ses victimes devaient se compter par milliers ? Il n'y a pas place pour la charité avec de tels monstres... Pour moi, il est resté trop longtemps en paix. »

Incrédulité à Oradour "regret" chez les Tullistes

content tout de même qu'il soit mort. »

Aimé Renaud, qui avait 30 ans en 1944, a réussi à échapper à la mort en se cachant dans un clapier. Sa petite fille de 5 ans, ainsi que ses grands-parents et plusieurs cousins sont morts dans le massacre.

Telle une traînée de poudre, la nouvelle s'est répandue à Tulle, où plus de cinq mille personnes réunies le 29 novembre, et les voix les plus autorisées de la résistance, avaient demandé l'extradition et le jugement de l'ex-commandant en chef de la division « Das Reich ».

Il y avait chez tous les Tullistes que l'on interrogeait hier,

Un survivant du « convoi de la mort »

Un survivant du « convoi de la mort »

M. Jean Viacroze, de Tulle, déporté du 9 juin 1944, l'un des rares survivants du « convoi de la mort », a déclaré : « Je suis, certes, content de cette disparition, mais j'ai cependant le regret que Lammerding n'ait pas eu à subir le jugement puis la peine qu'il méritait. Je souhaite

Le comité pour l'extradition

n'oublie pas que d'autres criminels de guerre, notamment Molinari, Klaus Barbie, bourreau de Jean Moulin, et huit cents autres n'ont pas encore expié leurs crimes.

» Dans sa réunion plénière du 14 janvier, le comité décidera des suites à donner à son action. »

Il est hors de doute, après la venue à Tulle du secrétaire du comité des Ardennes pour le jugement de Molinari, qu'un comité national pour le jugement des criminels de guerre va être constitué.



J. Viacroze.



J. Viacroze.



Jean Viacroze, au pied du cercueil d'Edmond Michelet.

